

# Cultivons la Solidarité

## Apport de Trésorerie Remboursable, faute politique. Collectif 35

La réforme de la Politique Agricole Commune 2015 – 2020, pour des raisons de gestion administrative dépendant de l'état français et de l'administration européenne, n'a pas permis d'honorer le versement des primes 2015 dans les délais normaux. Ces acteurs sont donc responsables de la perte de ressources des Paysans.

Pour pallier à cette situation, le ministère de l'agriculture, a mis en place un dispositif particulier : l'ATR (Apport de Trésorerie Remboursable). Initiative louable, mais qui exclut de cette aide tous les agriculteurs en difficulté en procédures de sauvegarde ou redressement judiciaire. Le ministère met en avant l'Europe comme argument pour se dédouaner de son incurie et de ses responsabilités.

Les conséquences de cette décision sont de deux ordres :

**Politique:** par la mise en place d'un traitement injuste et différencié des agriculteurs dans la gestion d'un problème pour lequel ils n'ont aucune responsabilité, elle stigmatise et montre du doigt une catégorie de producteurs, les plus faibles. Cette décision piétine le préambule et l'article 1 de la constitution française: « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

**Sociale:** l'état français prend la responsabilité, de fragiliser des exploitations de participer à leur disparition.

En règle générale, les banques ont refusé de rentrer dans le dispositif au motif qu'elles n'avaient pas à se substituer aux carences de l'état...

Les dernières conséquences, mettent en lumière le peu de cas que les pouvoirs publics font de la situation des agriculteurs en difficulté dans une période où déjà la crise de l'élevage rend difficile la vie au quotidien. C'est aussi le travail de Solidarité Paysans qui, bien que « reconnu », est dans les faits, passé pour quantité négligeable.

La conclusion que nous devons tirer de cette situation est que le fait politique est toujours l'élément primordial, c'est lui d'abord qu'il nous faut appréhender dans l'analyse d'une situation: la décision politique de mise en place des ATR sous la forme choisie par l'état, ne permet pas à Solidarité Paysans de développer un accompagnement de qualité et serein auprès des agriculteurs en difficulté.

Il est urgent de remettre un peu de « politique »: prise en compte de l'intérêt général, redonner de la perspective dans notre travail pour un meilleur service aux agriculteurs en difficulté.

Janvier 2016

N° 50

Dans ce numéro :

**Edito :** P 1  
Apport de Trésorerie Remboursable, faute politique.  
Collectif 35

**Pages centrales**  
Témoignage « Cesser son activité pour rebondir » P 2  
Philippe JOUANNEAU

Procédures d'exécution: N'attendons pas qu'il soit trop tard ! P 3  
Annie LE MERCIER

Logement : Précarité énergétique et mal logement .  
Marie - France MILOT

**Dernière page** P 4  
SP 29 participe à une rencontre locale  
Alexandre BOURHIS

Des soutiens pour Solidarité Paysans .  
Elisabeth CHAMBRY

« Les fils de la Terre »  
Elisabeth CHAMBRY

AGENDA

**Solidarité Paysans de Bretagne**  
17 Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 23 30 46 91

**Collège Côtes d'Armor**  
93, bd Edouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 78 07 21

**Collège Morbihan**  
ZA de Keravel  
56390 LOCQUETAS  
Téléphone : 02 97 67 51 33

**Collège Ile et Vilaine**  
17, Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 50 70 65

**Solidarité Paysans 29**  
5, allée Sully  
29322 QUIMPER Cedex  
Tel : 02.98.52.48.60

Directeur de Publication :  
Gérard FIQUET

ISSN: 1632-6660

<http://www.solidaritepaysans.org>

Bonne année 2016

## Témoignage « Cesser son activité pour rebondir »

Philippe JOUANNEAU

**A**près avoir accueilli la journée festive de Solidarité Paysans 35, Maryvonne témoigne de son expérience.

C'était l'occasion de revenir sur sa lutte courageuse pour sortir des difficultés, dans un monde agricole où la lutte pour la survie prend le pas sur la solidarité traditionnelle entre voisins.

Elle s'installe en Novembre 2000 sur la ferme laitière de ses parents à la suite de son frère aîné, frappé par une grave maladie, après avoir travaillé à l'usine tout en préparant son BPREA.

Avec son mari, ils regroupent les deux fermes familiales, pour atteindre 68 ha et 260 000 L de quota laitier. Pour Maryvonne, c'est l'occasion de perpétuer l'histoire familiale et l'envie de retrouver les moments forts vécus dans sa jeunesse quand oncles, cousins, parents et enfants se retrouvaient dans une vie familiale harmonieuse, où vie privée et vie de la ferme faisaient bon ménage.

Le durcissement de la réalité économique et les épreuves de la vie viennent ternir cet espoir. Il faut relancer la ferme par des emprunts massifs dès la première année, acheter une vingtaine de vaches, des terres, améliorer les bâtiments, la ferme ayant tourné au ralenti les dernières années du fait de la santé de son frère. Le décès de sa mère en 2001 alourdit encore un peu plus le fardeau.

L'endettement atteint rapidement 72% et c'est la fuite en avant. Emprunter toujours plus et diminuer constamment les prélèvements privés, malgré un travail acharné qui laisse peu de place à la vie familiale et pèse sur le moral.

En 2005, Maryvonne veut arrêter l'exploitation: la mise aux normes est impossible à financer. Elle se heurte à un refus de son mari. L'activité perdure dans une ambiance dégradée, avec la crainte des créanciers et la charge de travail qui s'alourdit constamment.

Après le décès de son mari fin 2009, Maryvonne se retrouve seule à gérer l'exploitation. Entre les animaux, les cultures, les enfants, le potager et la maison, c'est un tourbillon incessant, il devient impossible de se poser, de profiter des enfants, de réfléchir à l'avenir.

Son oncle la met alors en contact avec Solidarité Paysans 35, un accompagnement à l'arrêt de l'activité se met en place. Avec Stéphanie, la salariée, un tour de table des créanciers est réalisé, des contacts sont pris avec des repre-

neurs potentiels.

L'accompagnement est une aide pour les démarches administratives et juridiques, il permet d'y voir plus clair dans la comptabilité et rassure Maryvonne quant aux possibilités d'apurement de la dette.

C'est aussi un soutien psychologique qui permet de s'appuyer sur une équipe qui comprend ses difficultés et qui a une expérience de situations similaires, ça permet de relativiser et d'apaiser les angoisses.

Ce soutien va s'avérer également déterminant pour résister aux pressions du voisinage intéressé par les terres, et pour encaisser le choc des dégradations et des vols intervenus sur la



ferme et la maison en son absence.

La ferme est reprise au 1er Juin 2011. Les conditions permettent à Maryvonne d'acquérir une maison proche des écoles et du travail qu'elle a su retrouver rapidement grâce à son énergie toujours intacte.

Elle a ainsi pu envisager un nouvel horizon, une vie sociale satisfaisante et accompagner ses enfants dans le début de leur vie professionnelle.

En recevant les adhérents, lors de la journée festive, Maryvonne a souhaité témoigner de sa reconnaissance envers l'association.

Elle souhaitait également aider les paysans en souffrance, et leur dire que des interlocuteurs et des procédures existent pour s'en sortir.

« Il faut réagir le plus tôt possible, sortir de la déprime, ne pas s'enfermer dans une honte qui n'a pas lieu d'être et accepter de se faire aider pour trouver les solutions pour s'en sortir ».

«L'échec d'un projet économique n'empêche pas de réussir sa vie et que cela peut même être l'occasion d'une délivrance. »

Encore merci à Maryvonne pour cette leçon de courage et de détermination, elle qui a su rester debout en pleine tempête, refusant la fatalité et gardant en vue sa bonne étoile, pour elle et ses enfants.

**N**ous étions 30, salariés et bénévoles de Solidarité Paysans, à participer à cette journée de formation, le 24 novembre dernier à Lou-déac. Car oui, nous sommes confrontés à ces couperets qui tombent, qui s'appellent : saisie attribution, saisie vente, déchéance du terme des emprunts, mise en demeure pour défaut de paiement du fermage, résiliation des contrats - EDF, eau, assurances - Nous ne sommes pas toujours armés pour entrer dans cette jungle juridique. Morgane, salariée de Solidarité Paysans, animait cette journée.

Les objectifs visés étaient :

**Acquérir** quelques repères sur les différentes procédures liées au recouvrement des dettes (place des juges de l'exécution, de proximité, de l'huissier, l'obtention des titres exécutoires, la procédure d'injonction à payer, la délivrance d'une contrainte pour la MSA, les procédures de saisies)

**Apprendre** à repérer et analyser les éléments

déterminants dans les courriers reçus par l'agriculteur.

**Etre capable** de hiérarchiser les urgences, et de voir les priorités dans les réponses à donner.

Les cas concrets à partir de situations données et de documents nous ont permis de nous exercer à rechercher des éléments et nous ont aidés à plonger dans ce sujet peu commode.

Il y a des détériorations de situations au-delà desquelles les mesures de droit demandées par les créanciers viennent s'appliquer implacablement, même si la loi prévoit quelques limites pour protéger le débiteur. Mais on peut dire que les personnes vont forcément très mal quand ces extrémités sont atteintes. Il est important qu'en amont chacun soit en mesure de comprendre la portée des courriers qu'il reçoit, et qu'il soit accompagné dans sa réflexion sur les décisions à prendre, avant que les procédures mises en œuvre par les créanciers ne viennent s'imposer.

## Logement : Précarité énergétique et mal logement.

Marie-France MILOT

**D**es économies d'énergie à portée de main

Dans le cadre du partenariat avec la fondation Abbé Pierre, nous avons organisé sur le Pays de Guingamp, le 2 novembre 2015, une réunion d'information pour les adhérents et les familles du milieu rural (conviées par l'intermédiaire du CCAS).

Cette réunion, réalisée en collaboration avec l'ABIEG 22\* et l'ADIL\*, était animée respectivement par les bénévoles et une juriste de ces organismes.

L'objectif de cette réunion était d'informer sur toutes les astuces pour limiter les factures énergétiques.

Face à une petite assistance, M. Maillard et M. Moy, nous ont fait part de leur expertise.

Ils ont passé en revue les points sur lesquels, en modifiant nos habitudes, en adoptant les «éco gestes», nous pouvions réduire nos factures: les températures à respecter dans les différentes pièces, le taux d'humidité idéal dans la maison, comment utiliser efficacement les différents appareils ménagers de la cuisine (gazinière, réfrigérateur, congélateur), lors d'achat, choisir les

appareils ménagers les moins énergivores, de même pour les luminaires. Eviter de laisser les appareils en veille, limiter les consommations d'eau en mettant des mousseurs sur les robinets, en prenant de préférence des douches plutôt que des bains.

Chaque participant a reçu un appareil lui permettant de vérifier la température et l'hygrométrie dans sa maison.

Les bénévoles de l'ABIEG peuvent se déplacer, à domicile pour faire un diagnostic sur les différentes économies énergétiques possibles.

Si vous êtes intéressés contactez nous au: 02.96.78.56.12

Dans la deuxième partie de la réunion Mme Hélices de l'ADIL nous a fait part des dispositifs financiers possibles pour l'amélioration énergétique des logements. Vous trouverez un résumé dans le prochain numéro.

\* ABIEG - Association des Bénévoles des Industries Electriques et Gazières.

\* ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

**Solidarité Paysans 29 participe à une rencontre locale.****Alexandre BOURHIS**

**A** l'initiative de la municipalité de Pouldreuzic, le 9 novembre, s'est tenu un temps d'échange autour de l'actualité agricole (prix bas à la production, vision de l'avenir, ...). Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Joël Le Bihan, bénévole et Gaëlle Ringard, salariée, représentaient Solidarité Paysans du Finistère aux côtés de la députée Annick Le Lock, de représentants de la MSA d'Armorique et des Jeunes Agriculteurs.

Les deux intervenants de SP 29, après une présentation de l'association ont bien insisté sur le fait qu'un accompagnement est réussi quand la personne en difficulté reste acteur à part entière dans le processus de redressement: elle seule

choisit parmi les solutions proposées. Le discours s'est fait également insistant sur l'anticipation dans la réflexion à mener dès que commence à poindre les premières difficultés quelque en soit leur nature (techniques, financières, de gestion, ...).

Répondant à sa mission de présence aux côtés des agriculteurs, le réseau Solidarité Paysans a eu l'opportunité d'apporter sa contribution à une réflexion sur l'actualité agricole et d'affirmer son expertise dans la prévention des risques de gestion. SP 29 est disponible pour toute présentation de ses activités et de ses compétences à l'occasion de toute rencontre initiée par les acteurs du monde rural et agricole.

**Des soutiens pour Solidarité Paysans.****Elisabeth CHAMBRY**

**L**e 12 Octobre 2015, Solidarité Paysans, invitée par l'association « **Les Dîners Celtiques** », a présenté son action au cours d'une soirée. « Les Dîners Celtiques » réunit les bretons de Paris et de Bretagne désireux de mettre en valeur ceux qui « font la Bretagne contemporaine ». Hommes politiques, industriels, journalistes, artistes... se retrouvent ainsi plusieurs fois par autour d'un dîner. A cette occasion ils invitent des représentants d'association à présenter leur projet.

En décembre 2015 « Les Dîners Celtiques » a décerné son prix annuel d'une valeur de 5000 € à Solidarité Paysans pour son action. Nous remercions l'ensemble de ses membres pour leur reconnaissance et l'ouverture vers d'autres soutiens de mécènes à venir.

**E**n décembre 2015 nous avons aussi reçu un don de 1500 euros, de l'association « **Aman y Alla** ». « Aman y Alla » a produit un documentaire « Terres à taire, histoires de soja ici et là-bas ». Ce documentaire, sorti en avril 2010, présente les problématiques de la monoculture du soja au Paraguay et ses relations avec le modèle agricole breton. Suite à cette sortie, l'association, pendant deux ans, a présenté le documentaire et animer des soirées débat. Puis l'association ayant vécu son temps, ses membres ont décidé de sa dissolution. Dans le cadre de sa dissolution « Aman y Alla » a partagé son solde entre deux associations : Solidarité Paysans et Codephuy (association du Paraguay). Nous les remercions pour ce soutien.

**Projection: du film « Les fils de la Terre ».****Elisabeth CHAMBRY**

**L**e 27 Octobre, Théo Le Pottier et Elisabeth Chambry ont participé à l'animation d'une soirée débat sur le thème du suicide en agriculture à Saint Vran (22). Une centaine de personnes étaient présentes. Ce débat a eu lieu après la projection du film « les Fils de la terre ». La soirée était organisée à l'initiative de la Caisse lo-

cale de Crédit Agricole de Merdrignac. Des représentants de la MSA et des professionnels du Centre Médico-psychologique de Loudéac ont aussi participé à cette animation. Au travers de cette présence Solidarité Paysans réaffirme sa prise en compte de la souffrance morale dans l'accompagnement et souhaite œuvrer à la lutte contre le fléau du suicide.

**AGENDA : Assemblées générales, retenez les dates!**

**L**es **assemblées générales** ordinaires et extraordinaires de **Solidarité Paysans de Bretagne** et de **Solidarité Paysans du Finistère** se dé-

rouleront le **22 mars à Rostrenen (22)** à partir de 10 heures.

Ces assemblées ont pour but de réaliser la fusion des deux associations, une invitation vous parviendra ultérieurement.